



Situation irreguliere

Par **Aurel**, le **09/09/2019** à **17:28**

Bonjour j'espère que quelqu'un peut me conseiller

mon conjoint est en situation irrégulière en France depuis 4 ans ! A eu des boulots au black on a quelques attestations comme quoi il est en France depuis 4 ans . Malheureusement il s'est fait arrêter au volant de ma voiture mais n'ayant pas de papier ni permis français a été arrêté et emmené à la gendarmerie garde à vue mais ressortie après midi même quelque jours après nous avons reçu un papier pour interdiction de territoire pendant 2 ans ! Nous nous sommes mariés entre temps sans problème . Nous avons consulté un avocat qui nous a mal orientés. Si quelqu'un peut m'aider svp sur quelle démarche faire pour régulariser sa situation ! C'est la seule infraction qu'il a faite . Nous sommes mariés je les déclare partout mais je ne trouve aucune solution ! Merci

Par **youris**, le **09/09/2019** à **17:59**

bonjour,

contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, le simple fait pour un étranger en situation irrégulière de se marier avec un conjoint français, ne donne pas automatiquement et immédiatement un titre de séjour.

une fois marié, il faut demander un titre de séjour conjoint de français et il y a des conditions à remplir.

contrairement à ce que vous indiquez, ce n'est pas la seule infraction commise par votre mari, le fait de se maintenir en situation irrégulière sur le sol français est une infraction , comme le fait de travailler au noir.

sa situation ne justifie pas le fait de conduire votre véhicule sans papiers et sans permis.

je conseille à votre mari de respecter son interdiction de territoire français et de retourner dans son pays pour obtenir dans un consulat de France, un visa conjoint de français.

salutations